



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU SYNDICAT MIXTE DÉPARTEMENTAL DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

DÉLIBÉRATION N°DELCA25_04_0005

OBJET :

Information relative au zonage d'assainissement après enquête publique de la commune de Bezac

L'an deux mille vingt cinq, le un avril, le Conseil d'Administration du Syndicat Mixte Départemental de l'Eau et de l'Assainissement, dûment convoqué, s'est réuni, sous la présidence de Mme Christine TEQUI, Présidente du SMDEA.

PRÉSENTS :

Christine TEQUI, Louis MARETTE, Alain MAYODON, Thierry PORTET, Marc SANCHEZ, Raymond BERDOU, Jacques ESCANDE, Alain ROCHET, Daniel BESNARD, Elisabeth CLAIN, Jean-Claude SERRES, Jérôme BLASQUEZ, Jean-Paul FERRE, Joelle EYCHENNE

ABSENTS :

Christian LOUBET, Jean-Pierre BOIX, Francis MAGDALOU, Henri BENABENT, Alain METGE, Jean-Michel SOLER

PROCURATIONS :

Pierre VIEL donne pouvoir à Christine TEQUI
Alain GARNIER donne pouvoir à Jérôme BLASQUEZ

Secrétaire de séance : Mr Jérôme BLASQUEZ

Considérant que le SMDEA exerce la compétence en matière d'assainissement sur le territoire de la commune de BEZAC depuis le 01 janvier 2017.

Considérant que :

- Vu la Loi n°2006-1772 du 30 décembre 2006 sur l'eau et les milieux aquatiques ;
- Vu la loi n°83-630 du 12 juillet 1983 relative à la démocratisation des enquêtes publiques et la protection de l'environnement,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L 2224-10, R 2224-8 et R 2224-9 ;
- Vu le Code de l'Environnement, notamment les articles L 123-3 et R 123-9 ;
- Vu que le SMDEA est seul compétent pour la mission d'assainissement dans son ensemble ;
- Vu la délibération du conseil d'administration en date du 12/02/2024 approuvant le projet de zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de BEZAC ;
- Vu l'arrêté prescrivant la mise à enquête publique du zonage d'assainissement des eaux usées de la commune de BEZAC en date du 21/10/2024 ;
- Vu l'avis défavorable du commissaire enquêteur ;
- Vu l'avis favorable du Maire de la commune de BEZAC pour une zone d'assainissement collectif au centre bourg ;

Considérant la modification du zonage d'assainissement de la commune de BEZAC.

Oùï l'exposé de Mme TEQUI et après en avoir délibéré, à la majorité des membres présents :

- **APPROUVE,**
- le dit rapport.
- **AUTORISE,**
Madame la Présidente à donner suite au dossier de modification du zonage d'assainissement de la commune de BEZAC